

Subventions de recherche scientifique 2025

Appel à projets

Contexte

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a été créée en 1999 en tant qu'agence internationale indépendante pour mener un mouvement collaboratif pour un sport sans dopage. Sa gouvernance et son financement sont basés sur un partenariat entre le Mouvement sportif et les gouvernements. Le rôle principal de l'AMA est d'élaborer, d'harmoniser et de coordonner les règles et les politiques antidopage dans tous les sports et tous les pays. Nos principales activités comprennent la recherche scientifique et en sciences sociales; l'éducation; le renseignement et les enquêtes; le développement des capacités antidopage; et la supervision de la conformité au Programme mondial antidopage.

La science joue un rôle extrêmement important pour faire avancer la lutte contre le dopage. C'est grâce à des recherches scientifiques innovantes que la communauté peut déceler de nouvelles tendances de dopage, de nouvelles substances, de nouveaux mécanismes d'administration, de nouvelles méthodes et moyens de détection du dopage.

Le [Comité Santé, médecine et recherche](#) (CSMR), l'un des comités permanents de l'Agence, suit les développements scientifiques dans le sport avec l'objectif de protéger la pratique du sport sans dopage. À cette fin, il assure la supervision de divers groupes consultatifs d'experts scientifiques de l'AMA qui travaillent sur les questions liées à la [Liste des interdictions, aux autorisations d'usage à des fins thérapeutiques \(AUT\)](#), à l'accréditation des [laboratoires](#) et au [dopage génétique et cellulaire](#). Le CSMR est également responsable de la sélection des [projets de recherche scientifique subventionnés par l'AMA](#).

Depuis 2001, l'AMA a investi plus de 90 millions de dollars américains pour aider les chercheurs et chercheuses du monde entier à réaliser des percées dans la science antidopage. Ces subventions sont essentielles, car elles facilitent les recherches consacrées au développement et à l'amélioration de moyens de détection de substances prohibées et de méthodes interdites et d'attirer des scientifiques de haut niveau vers la recherche dans ce domaine.

Projets de recherche scientifique subventionnés par l'AMA

Chaque année, l'AMA promeut et finance des [projets de recherche scientifique](#) sur le développement ou l'optimisation des outils analytiques de détection des substances ou méthodes dopantes, la croissance du Passeport biologique de l'athlète, les effets pharmacologiques des substances dopantes et des combinaisons de substances, leur potentiel en tant qu'agents dopants et les programmes de contrôle antidopage. **Dans ce contexte, l'AMA donne une haute priorité aux projets ayant un impact immédiat et direct** (y compris les études chez l'homme, le cas échéant) sur la lutte contre le dopage dans le sport et, par conséquent, **elle finance rarement des projets de recherche fondamentale**. Les personnes candidates sont encouragées à proposer des projets de recherche translationnelle au-delà de la phase de découverte, et les projets proposés devraient produire d'ici la fin de la période de financement des résultats concrets.

Les personnes candidates sont encouragées à consulter des laboratoires antidopage (par exemple, des [laboratoires accrédités par l'AMA](#)) ou [des organisations antidopage](#) pour le développement de leur plan de recherche afin de garantir l'applicabilité pratique du projet de recherche.

Sujets de recherche scientifique 2025

Pour 2024, le CSMR a identifié des thèmes prioritaires de recherche antidopage, qui sont principalement liés à la [Liste des substances et méthodes interdites 2024](#).

Il est à noter qu'une haute priorité sera accordée aux projets concernant :

- la détection ou l'amélioration de la détection/la quantification des hormones peptidiques et protéiques et des facteurs de croissance, de préférence, mais sans s'y limiter, par des méthodes de chromatographie et spectrométrie de masse;
- l'amélioration de la fenêtre de détection (la rétrospectivité) des substances ou méthodes interdites (par exemple, détection de métabolites à long terme, y compris par des études d'administration, une amélioration des méthodes de détection, du multiplexage des analytes, etc.) ;
- les études pharmacocinétiques visant à établir les valeurs seuils ou les niveaux minimums de rapport de substances interdites ou de leurs métabolites (par exemple, des bêta-2-agonistes, des stimulants) afin de distinguer l'utilisation permise (par exemple, hors compétition ou voie d'administration) par rapport à l'utilisation interdite, des sources naturelles par rapport à une utilisation intentionnelle ou la contamination dans la nourriture ;
- la détection de transfusion de sang autologue, y compris la validation de biomarqueurs candidats ou signatures moléculaires/cellulaires/sub-cellulaires ;
- le Passeport biologique de l'athlète (par exemple, de nouveaux biomarqueurs du dopage ou des facteurs confondants pertinents pour les modules hématologique, stéroïdien ou endocrinien [marqueurs de l'hormone de croissance]) ; et
- la synthèse de certains matériaux de référence certifiés (veuillez consulter l'AMA pour en connaître la liste).

Pour l'année 2025, les projets seront classés de la façon suivante :

A. Détection de substances/méthodes dopantes : méthodologies en chimie analytique, et en particulier les projets de recherche portant sur :

- la détection de substances et méthodes par usage des méthodes de chromatographie et spectrométrie de masse ou de nouvelles méthodes en chimie analytique.

B. Détection de substances/méthodes dopantes : méthodologies de liaison par affinité et biochimiques, et en particulier les projets portant sur :

- la détection de substances et méthodes par usage d'immunoessais, d'autres essais fondés sur des réactifs de liaison par affinité ou d'autres méthodes biochimiques ; et
- les tests multiples de liaison par affinité et les autres méthodes biochimiques.

C. Études pharmacologiques sur des substances et méthodes dopantes, et en particulier les projets de recherche portant sur :

- la détermination ou l'ajustement de valeurs seuils/niveaux de rapport pour des substances interdites ou de leurs métabolites dans l'urine, le sang ou les gouttes de sang séché pouvant être produites de façon endogène ou présentes dans la nourriture ou comme contaminants de la nourriture, ou liées aux effets dopants au-delà d'une certaine dose ou en fonction de la voie et du moment de l'administration ;
- la pharmacocinétique/la pharmacodynamique/le métabolisme de substances et méthodes interdites, y compris l'impact du sexe, de la génétique et des facteurs environnementaux sur l'excrétion, la détection ou l'effet biologique ;

- le potentiel dopant et les stratégies de détection des substances, des interactions de substances (associations de substances) ou du microdosage ; et
- les métabolites d'excrétion tardifs ou les marqueurs de substances interdites.

D. Le Passeport biologique de l'athlète (PBA), et en particulier les projets de recherche portant sur :

- la découverte et la validation de nouveaux marqueurs discriminants pour les modules hématologique, stéroïdien et endocrinien du PBA, y compris des approches transcriptomiques, métabolomiques et protéomiques pour la découverte de nouveaux biomarqueurs ;
- l'évaluation des facteurs confondants et la validation de nouveaux biomarqueurs augmentant la spécificité des modules actuels ; et
- l'expansion de l'approche du PBA à d'autres analytes cibles (par exemple, hormones peptidiques additionnelles faisant partie du module endocrinien), d'autres méthodes analytiques pour la détection de marqueurs du PBA, des matrices d'échantillonnage alternatives et d'autres approches d'analyse de données biologiques.

E. Détection de substances/méthodes dopantes : biologie moléculaire, « omics » et méthodologies diverses, et en particulier les projets de recherche portant sur :

- la détection du dopage génétique, y compris les nouvelles méthodes sensibles et de multiplexage afin de détecter les technologies émergentes du transfert de gènes, du silençage génique et de l'édition génique, évaluées sur des échantillons provenant d'études chez les humains ou les animaux ;
- la validation de signatures moléculaires et métaboliques afin de détecter l'usage de substances et méthodes interdites (par exemple, la transfusion de sang autologue) ; et
- la détection de thérapies cellulaires interdites (par exemple, des cellules génétiquement modifiées) dans les muscles, les tissus conjonctifs ou les autres tissus et organes pertinents dans le sport.

F. Innovations scientifiques* pour améliorer les programmes antidopage ; et en particulier les projets de recherche portant sur :

- l'analyse de données, l'intelligence artificielle afin d'identifier des tendances de dopage, d'améliorer la détection de substances et/ou de méthodes interdites, de développer des outils permettant l'amélioration de la détection du dopage ;
- l'optimisation des ressources (efficacité et coût) dans la planification des programmes de contrôle, les analyses spécifiques et la conservation des échantillons ;
- les améliorations de l'expérience du sportif lors du prélèvement des échantillons ;
- l'évaluation de la probabilité de scénarios de tests positifs dans la gestion des résultats.

* Les projets principalement axés sur la [recherche en sciences sociales](#) ne sont pas admissibles.

Appel à projets pour les subventions de recherche scientifique 2025

Les dates d'échéances pour la soumission de déclarations d'intérêt et d'applications complètes sont présentées dans la table ci-dessous. Les dates d'échéances peuvent être révisées et une version mise à jour de cette table est maintenue sur le [site internet de l'AMA](#).

Cycle	Année de subvention	DI soumise au plus tard	Décision DI	Soumission de l'application complète	Décision du financement
#1	2025	30 septembre 2024	Mi-novembre 2024	13 décembre 2024	Mi-mars 2025
#2	2025	28 février 2025	Début mai 2025	30 mai 2025	Mi-septembre 2025
#3	2025	04 juillet 2025	Fin août 2025	03 octobre 2025	Mi-décembre 2025

Les détails du processus de candidature et de révision (par exemple, documents demandés lors de la soumission d'une DI/d'une application complète) sont présentés dans les [lignes directrices de demande de bourses de recherche scientifique](#) (en anglais seulement) et disponibles sur le site internet de l'AMA.

En plus du programme régulier de subventions de recherche, l'AMA peut lancer des appels à projets ciblés lorsque des sujets d'intérêt spécifiques sont identifiés. La liste des sujets ouverts et des détails les demandes sont publiés sur le [site internet de l'AMA](#).

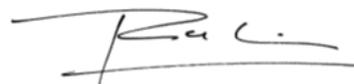
Les applicants sont encouragés à contacter l'AMA (science@wada-ama.org) pour de l'assistance au niveau des collaborateurs de recherche et de l'accès aux échantillons biologiques, de même que pour des aspects techniques.

L'AMA remercie d'ores et déjà tous les scientifiques qui soumettront un projet lié à l'un ou l'autre des thèmes ci-dessus et dont l'objectif est de contribuer à l'avancement de la recherche antidopage pour la protection du sport propre.

Cordialement,



Prof. Lars Engebretsen
Président
Comité Santé, médecine et recherche



Prof. Olivier Rabin
Directeur principal
Science et médecine